NOTE D INFORMATION POUR LE PRET DE MATERIEL

aux particuliers

Mesdames et Messieurs,

* Afin que nous ayons le temps de traiter votre demande, nous vous demandons de nous faire parvenir votre demande minimum **30 jours** avant la date de votre manifestation.
* Les demandes seront honorées par ordre d’arrivée.
* Veillez à remplir entièrement et précisément vos demandes.
* Une photocopie de votre carte d’identité ainsi qu’un chèque de caution vous sera demandé avec le dépôt du dossier de demande de prêt de matériel d’un montant de 200 €, à l’ordre du trésor public. Le service technique conservera votre chèque de dépôt jusqu’à la fin de la manifestation. Vous récupérerez ce chèque après vérification du matériel lors du retour. S’il s’avère que du matériel est manquant ou abimé, nécessitant son remplacement, une facture vous sera adressée. En fonction des pertes, le service finance procèdera à un réajustement par rapport au montant du chèque de caution.
* Vous recevrez un accusé de réception de votre demande, et une confirmation de prêt de matériel après validation de la mairie de Villefranche de Lauragais, dont vous nous accuserez réception.
* Le retrait du matériel vous incombe.
* En cas de perte ou de matériel abimé, nécessitant son remplacement, un remboursement vous sera demandé sur le barème suivant :
* Table pliante : 70€/unité/ttc
* Chaise : 20€/unité/ttc
* Plateau bois : 15,50€/unité/ttc
* Tréteaux : 10€/unité/ttc
* Autres : à définir selon matériel.

**Le formulaire de demande de prêt de matériel est à votre disposition :**

* Sur le site de la mairie, à télécharger, rubrique :

⮱Formalités administratives

⮱Associations

⮱Demande de prêt de matériel.

* En format papier, à retirer :
* Aux ateliers municipaux, 11 avenue François Mitterrand du lundi au jeudi de 8h/ 12h et de 13h30/17h30 et le vendredi matin de 8h à 12h
  + A la mairie, place Gambetta
* Sur simple demande par mail à « secretariat.technique@mairie-villefranchedelauragais.fr »

**Le formulaire est à déposer UNIQUEMENT,** accompagné du chèque de caution et de la copie de la carte d’identité

* + en direct aux ateliers municipaux

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez joindre le secrétariat des ateliers municipaux au 05.61.54.88.22.

Services Techniques-11 avenue François Mitterrand 31290 Villefranche de Lauragais

Secrétariat : 05.61.54.88.22

secretariat.technique@mairie-villefranchedelauragais.fr